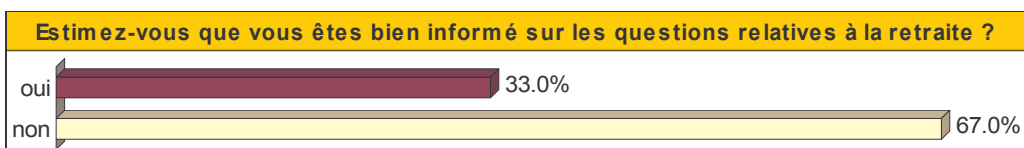


# Observatoire de l'artisanat : Supplément thématique

## Les artisans et leur retraite :

La question de l'âge de la retraite a été au cœur des débats il y quelques mois. Dans ce cadre la situation des régimes de retraite des salariés a été plus particulièrement évoquée mais qu'en est il de celle des artisans ? Quelle est leur vision de leur retraite ?

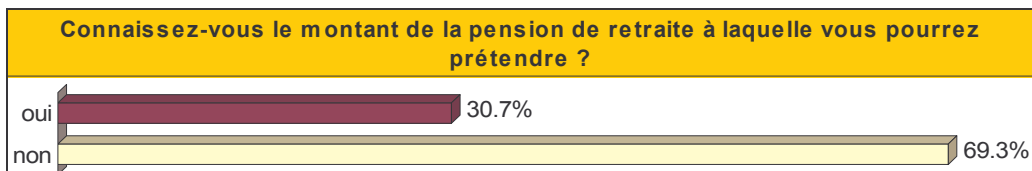
Dans un premier temps nous avons interrogé les artisans pour déterminer leur degré d'information sur leur situation personnelle dans ce domaine. D'une manière générale, seulement un tiers des artisans ayant répondu à notre enquête se déclare bien informé sur les questions relatives à la retraite



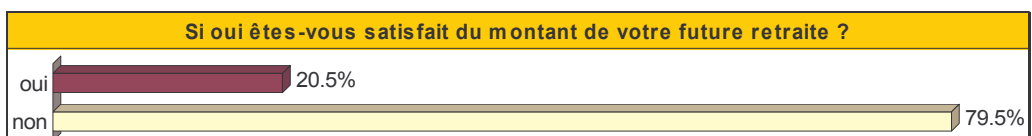
Quand on rentre dans le détail sur le type d'informations dont disposent les artisans dans ce domaine, on constate qu'ils sont 46,1% à savoir à quel âge ils pourront prétendre à une pension de retraite à taux plein



Ils ne sont plus que 30,7% à connaître le montant de la pension de retraite à laquelle ils pourront prétendre. .



Parmi les artisans qui le connaissent, ils ne sont que 20,5% à se dire satisfaits du montant de leur future retraite.

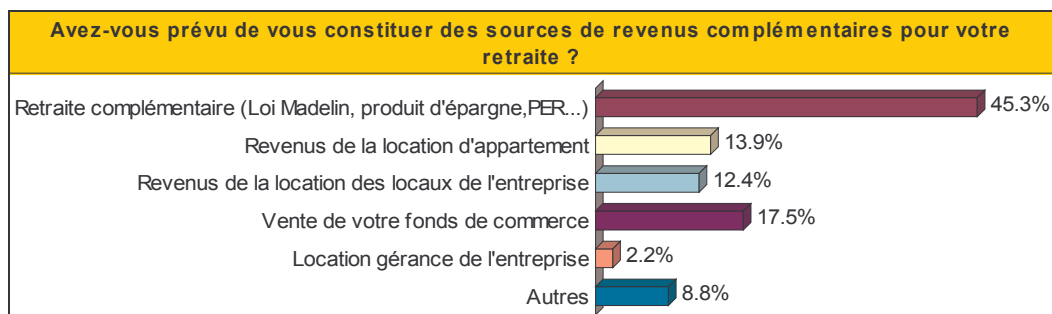


### Sommaire :

- Les artisans et leur retraite.



Au vu des résultats de la question précédente il est logique de constater que les artisans sont nombreux à avoir prévu de se constituer une source de revenus complémentaire pour leur retraite. C'est principalement vers les produits de retraite complémentaires que se porte leur choix. Cependant, ils sont 17,5% à compter sur le produit de la vente de leur fonds de commerce ou 26,3% à compter sur les revenus de la location d'immeubles (locaux professionnels 12,4%, appartements 13,9%).

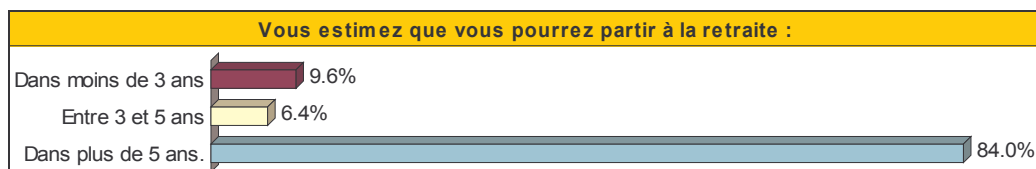


« 43,3% des artisans envisagent à terme d'utiliser la mesure qui permet de cumuler emploi et retraite »

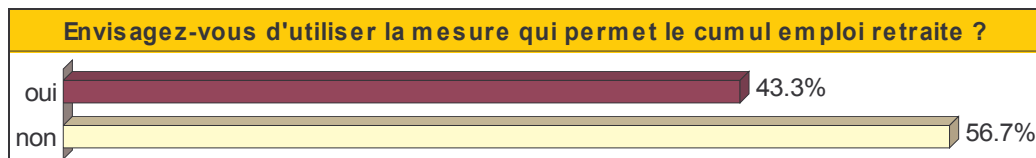
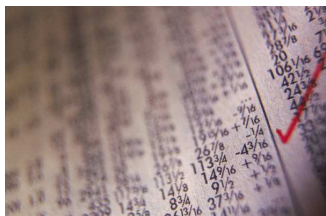
Parallèlement, 53,6% des artisans sont informés des possibilités de rachat de trimestres supplémentaires.



Parmi les artisans qui ont répondu à ce questionnaire il sont 9,6% à partir à la retraite dans moins de 3 ans, 6,4% dans un laps de temps compris entre 3 et 5 ans et 84% à partir en retraite dans plus de 5 ans.



Enfin quand on interroge les artisans sur leur souhait d'utiliser à terme la mesure qui permet le cumul emploi retraite, ils sont 43,3% à répondre positivement.



L'observatoire économique de l'artisanat d'Alsace est réalisé par l'Union des Groupements Artisanoux du Centre Alsace en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace  
UGA Centre Alsace – Maison de l'artisanat  
12, rue des Métiers 68000 COLMAR  
Tél 03 89 23 65 65 Mél : [uga@artifrance.fr](mailto:uga@artifrance.fr)

Retrouvez l'observatoire économique de l'artisanat sur Internet :  
[www.tpe-alsace.fr](http://www.tpe-alsace.fr) — Rubrique : Observatoire économique



Chambre de Métiers d'Alsace